



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

livres

Question écrite n° 32239

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le secrétaire d'État aux anciens combattants s'il ne lui paraît pas opportun que, comme le souhaite le président de l'UNC, le haut-conseil de la mémoire combattante prenne en compte l'émotion suscitée par la parution de livres comme *Le Mensonge français*, de M. Georges-Marc Benamou, et ses révélations sur les affaires d'Algérie, pour émettre, avec le concours d'historiens, un avis autorisé propre à ramener le calme dans les esprits et dans les associations d'anciens de ces événements.

Texte de la réponse

Le Haut Conseil de la mémoire est chargé d'éclairer le Président de la République sur toutes les questions relatives au devoir de reconnaissance par la nation de la mémoire des guerres ou des conflits contemporains et de la préservation du monde combattant. Dans ce cadre, il a notamment pour mission de veiller, en toutes circonstances, au respect des fondements moraux des valeurs combattantes. Présidé par le Président de la République, le Haut Conseil, qui s'est à nouveau réuni le 16 janvier dernier, traite de très nombreux sujets relatifs à la mémoire combattante (commémorations ; hommages nationaux ; publications...) à l'initiative du chef de l'Etat, des membres du Gouvernement présents mais aussi des personnalités représentatives du monde combattant. Le sujet évoqué par l'honorable parlementaire n'a pas été abordé dans ce cadre, le ministre délégué aux anciens combattants ayant eu l'occasion de faire part de sa réaction par ailleurs dans les médias.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32239

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2004, page 421

Réponse publiée le : 15 juin 2004, page 4451